GECAM
+237 242 233 001 www.legecam.cm @legecam

SÉMINAIRE DE FORMATION

# LES ERREURS COMPTABLES ET FISCALES À ÉVITER À LA CLÔTURE D'EXERCICES

## Sécuriser les opérations comptables et fiscales, maîtriser le processus clôture et prévenir les risques de non-conformité.

— Kribi, Hôtel Le LAGON

— 26 et 27 novembre 2026

**Frais de participation :**

- Membre : 200 000 Fcfa HT/Pers
- Non membre : 250 000 Fcfa HT/Pers

### 1. Contexte et justification

La clôture d'exercice constitue une étape stratégique dans la production d'une information financière fiable, la détermination du résultat fiscal et le respect des obligations légales et réglementaires. Les erreurs commises durant l'exercice, notamment dans le traitement des opérations courantes, les écritures d'inventaire, les opérations fiscales et les relations avec les organes de contrôle, peuvent compromettre la sincérité des états financiers et exposer l'entreprise à des risques fiscaux, financiers et juridiques.

Le séminaire adopte une approche intégrée : prévention des erreurs par cycle d'opérations, sécurisation de la clôture et maîtrise des formalités postérieures après la clôture d'exercice.

### 2. Objectif général

Permettre aux participants de maîtriser les risques comptables, fiscaux et juridiques liés à la clôture des exercices, d'organiser un processus fiable et efficient et de sécuriser les obligations de l'entreprise avant et après cette clôture.

### 3. Objectifs spécifiques

- Distinguer les dates comptables et leurs incidences sur le rattachement des opérations.
- Identifier et corriger les erreurs comptables et fiscales par cycle d'opérations.
- Sécuriser les travaux d'inventaire et les opérations de clôture d'exercice.
- Maîtriser les responsabilités des dirigeants et les relations avec le commissaire aux comptes.
- Choisir une méthode de clôture adaptée et fiabiliser les états financiers, le résultat fiscal et la DSF.
- Respecter les obligations légales, fiscales et administratives post-clôture.

### 4. Programme de formation

**JOUR 1 – MAÎTRISE DES ERREURS COMPTABLES ET FISCALES (7 HEURES)**

MODULE 1 – DATES COMPTABLES ET ERREURS À ÉVITER À LA CLÔTURE

MODULE 2 – LES ERREURS FISCALEAS À ÉVITER EN FIN D'EXERCICE

**JOUR 2 – Gouvernance, processus de clôture et obligations post-clôture (7 heures)**

**Module 3 – Gouvernance et relations avec le commissaire aux comptes**

**MODULE 4 – Organisation et sécurisation du processus de clôture**

**Module 5 – Obligations post-clôture et après dépôt des états financiers**

### 5. Planning horaire proposé

Chaque journée : 08 h 30 – 17 h 00 ; deux pauses de 15 minutes et une pause-déjeuner d'une heure (7 heures effectives).

6. Approche pédagogique

Approche par compétences : exposés techniques ciblés, cas pratiques, simulations de retraitements fiscaux, analyses de risques et ateliers de conception d'un dispositif de clôture.

- Matrice des erreurs comptables et fiscales par cycle.
- Checklist et calendrier de clôture.
- Grille de contrôle du résultat fiscal.
- Calendrier des obligations post-clôture.

### 7. Adaptation aux secteurs privé et public

Le programme est principalement conçu pour les entreprises relevant du SYSCOHADA et de la fiscalité camerounaise. Pour les participants du secteur public, les cas et obligations seront adaptés selon qu'il s'agit d'entreprises publiques ou d'entités soumises aux règles de comptabilité publique.

### 8. Résultats attendus

À l'issue des deux journées, les participants pourront diagnostiquer les principales anomalies comptables et fiscales, apprécier leurs conséquences, définir les corrections appropriées et proposer à leur direction un dispositif de clôture plus fiable, plus rapide et mieux sécurisé.

**Formateur : Monsieur KOUETIO KONLACK Hermann**

Expert comptable Mémorialiste/expert financier /consultant en stratégie, finance et pilotage de la performance.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous.

**Tél. : +237 694 488 897 | E-mail :** kalimatou@legecam.cm - kdzuga@legecam.cm